

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni le Mardi 10 juin 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 5

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOURE
Franck	LOMBARD
Elisabeth	REY
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Nathalie MONVIGNIER MONNET	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Demande de subvention auprès de la CARSAT au titre du Plan d'aide à l'Investissement National en faveur des résidences autonomes pour l'aménagement du salon de coiffure à la Résidence autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville

Rapporteur : Philippe BRANCHE

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a notamment pour ambition de conforter et de dynamiser les logements-foyers rebaptisés « résidences autonomie », dans le but de prévenir la perte d'autonomie, dès l'apparition des premières fragilités, notamment sociales.

Afin d'accompagner ces structures à engager leurs travaux, un Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) est abondé par l'Assurance Retraite et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Au sein de la Résidence Autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville, un projet d'aménagement du salon de coiffure est envisagé afin d'améliorer le cadre de vie des résidents et favoriser leur vie sociale.

Le plan de financement de cette opération se présente ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Achat de mobilier pour le salon de coiffure/esthétique	5 953.56 €	Subvention CARSAT (60 % du coût de l'opération) mais projet inférieur à 20 000.00 € possibilité de financement à 100 % (du montant HT)	2 976.78 €
		Autres (APICIL et Fondation caisse épargne) 30 % du montant HT	1 488.39 €
		Autofinancement	1488.39 €
TOTAL DEPENSES	5 953.56 €	TOTAL RECETTES	5 953.56 €

Considérant le plan de financement prévisionnel établi ci-dessus,

Vu la politique du CIAS Arlysère en faveur de l'amélioration de la qualité de vie en développant les conditions de maintien de l'autonomie et en favorisant le lien social,

Vu le projet d'aménagement d'une terrasse au sein de la Résidence Autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville,

Vu le coût estimatif de l'opération s'élevant à la somme de 5 953,56 € toutes taxes comprises,

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le projet ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter la subvention Carsat 2025, au titre du Plan d'aide à l'Investissement National en faveur des résidences autonomie, pour aider à financer l'aménagement du salon de coiffure à la Résidence autonomie « Les 4 Vallées » à Albertville ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON




Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

